

Réunion de CA du 15 octobre 2013

Etaient présents : Dominique, Thierry, Mylène, Hervé, Amandine, Kathy et Myriam

- Anniversaire de Thierry

Faisant coïncider notre réunion mensuelle avec le cinquantenaire de notre éminent colocaterrien, nous débutons la réunion dans une ambiance des plus sympathiques, trinquant à ce nouveau demi-siècle qui s'ouvre à notre ami. Etant quelques-uns à avoir une petite expérience dans la matière, nous avons pu lui souhaiter la bienvenue en lui faisant part de toutes sortes de petites nouveautés qu'il va découvrir dans sa nouvelle vie de quinquagénaire.

Pour fêter l'évènement, chacun avait apporté un petit quelque chose à manger ou à boire. (Notre aimable nouveau Tamalou avait, lui, préparé son fameux Kloug, inoubliable...)

Puis nous nous sommes mis au travail sans plus tarder, dans une ambiance des plus studieuses comme à notre habitude.

- Courrier concernant le règlement adressé à chaque adhérent

Un seul retour...

- Discussion à propos de la taille des arbustes, du ramassage des topinambours etc...
- Les piquets restants vont passer de chez Myriam au garage des parents de Dom
- Portail : Dom a acheté des gonds – pas de groom car trop cher – on va voir avec Jean-Daniel s'il est toujours partant pour faire les portails
- Travaux à faire avant l'hiver : mettre des tuteurs aux arbres de la haie, étayer la cabane vivante pour qu'elle supporte le poids de la neige, couvrir les casiers pour qu'ils ne rouillent pas, ranger et préparer le jardin pour l'hivernage
- Subvention région : Myriam fait la partie financière, Dom l'autre partie pendant les vacances de toussaint
- Réunion avec l'architecte-conseil du 15/10. Dom l'a rencontré. Il en ressort que pas besoin de permis de construire pour la cabane si superficie inférieure à 40m², juste une déclaration de travaux. On peut faire une avancée sans limite de surface. Comme le site est classé, les Bâtiments de France peuvent accepter ou refuser. On partirait sur une cabane de 10m² (même si Myriam trouve cela bien grand !!). C'est un abri de jardin qu'il faut déclarer et non un endroit pour recevoir du monde car sinon, on a d'autres obligations qui seraient trop compliquées (point d'eau etc ...)
- La demande du terrain à côté reste à faire
- Slogans des piquets : Mylène et Hervé s'en occupent. Ça avance (pas très vite mais ça se précise)

Fin de la réunion à 22h00

Prochaine réunion : en principe 3^{ème} mardi de novembre. Ce serait le 19....A confirmer (Hervé et Mylène sont toujours extrêmement heureux de vous recevoir si le cœur vous en dit)